



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

Le Maire

Conseiller départemental

Mesdames, Messieurs,

Les nouvelles rassurantes dans la lutte contre la Covid-19 ont conduit le gouvernement à annoncer un assouplissement des mesures de contrôle de l'épidémie.

Cette sortie progressive du confinement, qui s'étalera jusqu'à la fin juin 2021, a permis la réouverture de tous les magasins, des terrasses des cafés, bars et restaurants de Saint-Mandé.

La Municipalité apporte tout son soutien à ce redémarrage indispensable à notre économie et à notre art de vivre.

C'est pourquoi, dans le cadre de notre politique d'aide aux commerçants Saint-Mandéens, et en complément de l'autorisation déjà accordée d'extension des terrasses existantes et de la création de terrasses provisoires lorsque cela est possible, j'ai décidé d'organiser dans toute la ville et dans le **Val de Gaulle mis en zone piétonne** pour l'occasion :

UNE GRANDE BRADERIE

avec terrasses de dégustation ou de consommation, étals sur les trottoirs...

les samedis 12 / 19 et 26 juin 2021 de 09h00 à 19h00

A cette occasion l'accès aux voitures sera neutralisé de 08h00 à 21h00 les 3 samedis concernés, aussi, je vous demanderais de bien vouloir prévoir de ne pas stationner vos véhicules et de prévoir un accès piéton à vos lieux habituels de vie.

En vous remerciant par avance de votre compréhension et de votre concours à la bonne réussite de cette opération.

Le Maire

Julien WEIL